

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

(N° 2013 D 3240)

La **STEG** se propose de lancer un **Appel d'Offres International** pour l'acquisition de :

COMPTEURS GAZ A PAROIS DEFORMABLES TYPES G6, G16 ET G25.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de l'appel d'offres.

L'offre doit être obligatoirement envoyée sous triples enveloppes cachetées par voie postale recommandée ou rapide poste ou déposée au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge) au plus tard le **Mardi 03 Décembre 2013 à 17H30** à l'attention de :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés -- STEG - 38, Rue Kémal Ataturk BP 190 - Tunis 1080

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 2013 D 3240 :

« ACQUISITION DE COMPTEURS GAZ A PAROIS DEFORMABLES TYPES G6, G16 ET G25 »

Elle doit être accompagnée, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

Pour les soumissionnaires étrangers :

* Un certificat de non-faillite, de non-redressement judiciaire, ou autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine du soumissionnaire (originale ou certificat conforme), ce document doit être approuvé par les services consulaires et diplomatiques tunisiennes à l'étranger.

Pour les soumissionnaires locaux :

- * Un certificat d'origine attestant l'origine tunisienne du matériel (pour pouvoir prétendre à la Préférence Nationale).
- * Un certificat d'affiliation à la CNSS ou organisme équivalent.
- * Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- * Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur, les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.

Pour les soumissionnaires locaux et étranger :

- * Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.
- * D'une déclaration sur l'honneur comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation (originale).

NB : Les pièces annexes doivent être constituées à défaut d'original de copies certifiées conformes.

- * D'une caution bancaire provisoire ayant un montant forfaitaire de :

Poste	Désignation	Montant forfaitaire de la CB de soumission en DT
1	Compteur gaz à parois déformables type G6	7000
2	Compteur gaz à parois déformables type G16	5000
3	Compteur gaz à parois déformables type G25	5000

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce, auprès de la **Direction Logistique de la Distribution** à l'adresse suivante :

**STEG DDI – DLD / DP- APPRO. Bat. (G) 3ème étage, STEG. 38 Rue Kémal Ataturk-
Tunis Tél. (216) 71. 341. 311 - Poste 4851 - Fax : (216) 71 349 981**

Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon régulière le cahier des charges.

Le délai de validité des offres doit être de **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les intéressés peuvent retirer le dossier de l'appel d'offres sur présentation d'une demande écrite et moyennant le versement d'un montant non remboursable de **soixante dix dinars (70DT)** en espèces ou par virement bancaire au compte courant bancaire STEG sur la STB : **CCB- STEG : 10 40 41 00-009280378859**

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le Numéro dans votre virement.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est **publique** et elle aura lieu au siège social de la STEG au Bâtiment G 3^{ème} étage ; **le Mercredi 04 Décembre 2013** à partir de **09H30**.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.